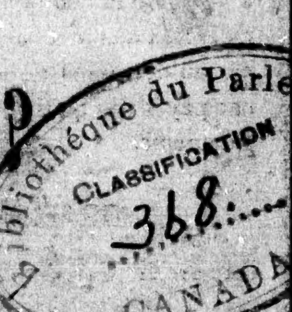


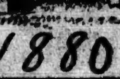




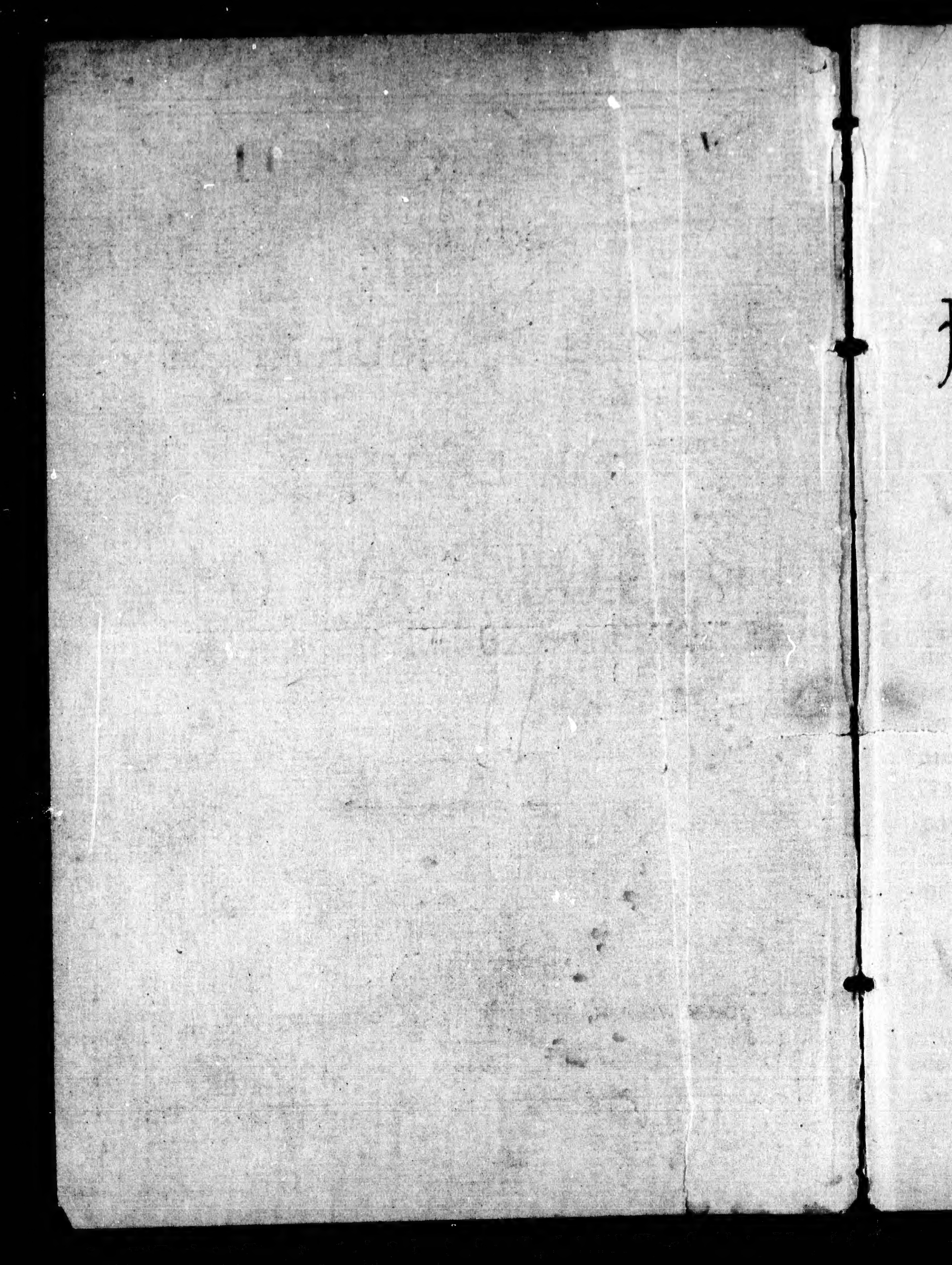
POURQUOI PAS?








1880



POURQUOI

NE PAS PRENDRE UNE

POLICE D'ASSURANCE

SUR LA VIE?

OU LA

DERNIÈRE EXCUSE DÉTRUITE.

MONTRÉAL:
JOHN WILSON, IMPRIMEUR, 47 RUE ST. JEAN.

1880.

Po

V

dep
dév
dev
pay
de
aux
d'à
pay
ain
plu

V

ce
vet

Pourquoi Pas?

Pouvez-vous donner quelque bonne raison pour refuser de prendre une Police d'Assurance sur votre Vie?

VOUS ne pouvez pas dire : "Ceci est du nouveau."

L'Assurance sur la Vie se pratique plus ou moins depuis trois siècles. Depuis un demi-siècle elle s'est développée si rapidement aux Etats-Unis, qu'elle est devenue aujourd'hui une des grandes institutions du pays, marchant de pair avec les banques et les chemins de fer. Les Polices d'Assurance sur la Vie en force aux Etats-Unis, représentent aujourd'hui une valeur d'à peu près *deux milliards de dollars*, et la somme payée annuellement aux familles des assurés décédés, ainsi qu'aux assurés des classes de dotation, s'élève à plus de vingt millions de dollars.

VOUS ne pouvez pas dire : "C'est de l'impiété que de proposer d'assurer la vie humaine."

Si c'était l'*existence* qu'on se proposerait d'assurer, ce serait de l'impiété ; mais c'est la *possession* qu'on veut assurer.

VOUS ne pouvez pas dire : " C'est une opération laissée au hasard."

L'Assurance sur la Vie a pour bâse la certitude mathématique. Elle est devenue une des sciences les plus exactes. Les faits astronomiques ne peuvent se préciser d'une manière aussi sûre, ni se démontrer aussi clairement que ceux de l'Assurance sur la Vie.

VOUS ne pouvez pas dire : " Cela implique méfiance de la Providence."

On pourrait faire la même objection à l'Assurance contre l'Incendie, enfin, à toute mesure prise dans le but d'éviter les dangers possibles. La Providence n'empêche pas de prendre soin de soi-même.

VOUS ne pouvez pas dire : " Les assurés sont sujets à mourir tôt."

C'est une folle superstition. On pourrait prouver que l'Assurance sur la Vie tend directement à la prolonger, en la débarrassant d'inquiétudes, et en favorisant la stabilité, l'économie et le bon ordre dans la société et la famille. La statistique prouve la même chose.

VOUS ne pouvez pas dire : " C'est dispendieux."

Regardez-vous comme une *dépense* un placement d'argent ? Vous pourriez aussi bien qualifier de dispen-

dieux l'achat d'actions de banques, ou le placement de vos économies dans une institution sûre, que de parler de *dépense* lorsqu'on vous propose de prendre et de maintenir en force une Police d'Assurance sur la Vie. C'est de l'*accumulation* et non de la dépense.

VOUS ne pouvez pas dire : "Je puis faire mieux en déposant mon argent dans une caisse d'épargnes."

C'est là une manière très incertaine d'accumuler. Premièrement, le dépôt qu'on *tient* pour permanent est exposé à être retiré chaque fois qu'on croit en avoir un grand besoin, et l'argent est dépensé. En second lieu, les profits d'une Police d'Assurance sur la Vie sont beaucoup plus élevés, comme on peut le démontrer au moyen des chiffres. Et puis, qui vous assure que la *mort* ne vous frappera pas avant que votre dépôt dans une banque d'épargnes ait atteint le chiffre que vous rêviez.

☛ N'oubliez pas qu'il n'y a pas d'*assurance* dans les banques d'épargnes.

VOUS ne pouvez pas dire : "Il vaut mieux placer mes épargnes dans une société de secours mutuels."

C'est là sans doute faire un bon emploi de son argent, si l'on peut en même temps payer pour une Police d'Assurance sur la Vie ; mais l'aide qu'une telle société

peut fournir après la mort est tout-à-fait insuffisante pour pourvoir convenablement aux besoins d'une famille, et, dans la plupart des cas, vos contributions annuelles comme membre de telles sociétés, en argent et perte de temps, auraient rapporté $2,000 à $5,000 à vos familles si vous les aviez versées dans une Compagnie d'Assurance. Quelle différence ! La *meilleure société de secours mutuels* c'est une Compagnie d'Assurance sur la Vie.

VOUS ne pouvez pas dire : "Je ne puis pas maintenir une Police d'Assurance sur la Vie."

Le coût d'une Police d'Assurance est peu de chose. Les chiffres ci-dessous vous montreront comment vous pouvez, en prenant une Police, vous créer instantanément un capital de $1,000 pour votre famille, quelque restreints que soient vos moyens. Dès la seconde année, les profits diminuent considérablement les paiements ci-dessous :—

Age.	Prime Annuelle.	Mettant de coté par semaine.
20	$18.00	35 cents.
25	20.00	39 "
30	23.00	44 "
35	26.00	50 "
40	31.00	60 "

VOUS ne pouvez pas dire : "Si je cesse de payer, je perdrai tout ce que j'aurai payé à la Compagnie."

Il en était ainsi autrefois, mais aujourd'hui c'est différent. Avec le système actuel de "non-confiscation des

primes," l'assuré peut, à volonté, discontinuer ses paiements à l'Assurance, et la police devient bonne, suivant sa teneur, pour un montant très libéral de police acquittée.

VOUS ne pouvez pas dire : "Ce n'est pas un placement sûr."

La plus grande stabilité s'attache aux transactions de l'Assurance sur la Vie. C'est un fait historique qu'il n'y a pas de placements aussi sûrs que ceux de l'Assurance sur la Vie. On peut dire qu'ils se rapprochent plus de la sûreté absolue qu'aucun autre placement.

VOUS ne pouvez pas dire : "Cela ne peut m'être d'aucune utilité, vu que je suis riche."

Pourquoi alors tant de gens riches se font-ils assurer ? C'est *qu'ils* y voient du profit. Ils savent parfaitement que bien souvent les plus grandes fortunes disparaissent, et ils se disent : "Je voudrais bien avoir *quelque* chose sur quoi compter au milieu de ces scènes de désastres et de changements, et la meilleure chose que je puisse trouver c'est une bonne et forte Police d'Assurance sur la Vie." En second lieu, ils tiennent à ce que leurs familles, en cas de mort, puissent compter avec certitude sur quelque *argent tout prêt*, pour attendre le réglement de leur succession : et par ce moyen, ils atteignent leur but.

☞ Voilà ce qui décide bien des riches à s'assurer.

VOUS ne pouvez pas dire: "Mon argent me rapporte plus dans mes affaires.

Premièrement: Est-ce qu'une petite somme payée annuellement pour une Police pourrait influer sérieusement sur vos affaires? Deuxièmement: Etes-vous sûr qu'elle vous rapportera un profit pécuniaire? Ce n'est guère probable. Troisièmement: En attendant que vous réalisiez cette compétence que vous rêvez pour les vôtres, avez-vous le droit de les exposer à tomber dans le dénûment en négligeant de vous assurer?

VOUS ne pouvez pas dire. "Je ne dois pas m'assurer, parce que je suis jeune, et que personne ne dépend de moi."

Si vous êtes jeune, cela vous coûtera moins cher; peut-être aussi songez-vous à vous marier. Du reste, votre bien-être et votre indépendance dans un âge avancé, ne sauraient être mieux assurés que par une Police de Dotation.

VOUS ne pouvez pas dire: "Ma famille n'a pas droit d'exiger de moi plus que la subsistance journalière."

L'obligation de pourvoir aux besoins de votre famille date du jour où vous avez eu une femme et des enfants. Cette obligation tient à votre qualité de chef de famille, et vous ne sauriez vous y soustraire ou la diminuer en

quoi que ce soit. Les Saintes Ecritures nous enseignent : " Que quiconque ne prend pas soin des siens, a renié la foi et est pire qu'un infidèle." Et rappelez-vous bien que cette obligation s'étend au delà de la tombe, et que vous êtes tenu d'assurer quelque chose à votre famille après votre mort. Il est en effet pour le moins aussi important pour un père de famille d'assurer le bien-être des siens après sa mort que pendant sa vie, puisque lui vivant, ils pourront toujours se tirer d'affaire, tandis qu'au contraire, *nul ne saurait prévoir l'avenir qui les attend après la mort du père !*"

VOUS ne pouvez pas dire : "J'ai des amis et des parents riches, et cela me suffit."

Trouveriez-vous juste que l'on vous imposât la charge de soutenir quelques-uns de vos parents? Est-il alors bien juste et bien honorable pour vous d'exposer les vôtres à devenir d'un moment à l'autre une charge à vos parents ou à vos amis? Votre nature de père ne se révolte-t-elle pas toute entière à la seule pensée d'une pareille alternative?

VOUS ne pouvez pas dire: "Je dois payer mes dettes avant tout."

Des milliers de personnes ont dit cela pour excuser leur négligence au sujet de l'Assurance sur la Vie. Peut-être ont-ils réussi, à force d'économies, à acheter

une ferme, ou une maison ; peut-être l'avaient-ils en grande partie payée, mais la mort les enleva tout-à-coup, et cette *hypothèque qu'on ne put acquitter*, poussa la propriété dans le marché, la sacrifia, et tout fut perdu ! *Quelle aurait été, dans une telle circonstance, la valeur d'une toute petite Police d'Assurance sur la Vie !* Ces exemples doivent vous tenir lieu d'avis. Par cela même que vous avez des dettes, vous devez vous assurer.

VOUS ne pouvez pas dire : "Mon revenu est très restreint, et je dois placer mes petites épargnes dans quelque chose de plus profitable."

Est-ce qu'il est aisé de trouver de bons placements pour des petites sommes de $40, $50, ou $75, par exemple? Et puis, êtes-vous sûr de vivre assez longtemps pour que ces placements arrivent à former un chiffre assez rond? Ne l'oubliez pas : le paiement *d'une seule Prime d'Assurance* constitue un bon placement immédiat.

VOUS ne pouvez pas dire : "Je me porte trop bien pour m'assurer ; mon père a atteint un âge avancé et moi je suis sain et vigoureux."

Votre bonne santé c'est de l'argent que vous pouvez utiliser si vous le voulez. Vous pouvez faire reposer sur elle les bases de votre fortune. Ce serait donner une preuve de bon sens que de mettre à profit ce *capital* (votre saine constitution), en prenant une assurance

sur elle, d'autant plus que les accidents et les maladies se tiennent toujours en embuscade contre tout le monde.

VOUS ne pouvez pas dire : "D'autres mesures donneront le même résultat."

Il n'est pas de mesure suffisante aux besoins possibles de votre famille, si elle n'est pas *immédiate*, parce que votre mort peut aussi être immédiate. Mais l'Assurance sur la Vie est une *mesure immédiate* et même la seule. Aucune autre mesure ne peut suffire aussi bien.

VOUS ne pouvez pas dire : "Le maintien d'une Police retranchera sur mon revenu, et je préfère vivre dans l'aisance aussi longtemps que possible."

Le moyen d'avoir cette aisance aussi longtemps que possible, c'est d'avoir une bonne et forte Police d'Assurances sur votre Vie, *ce qui est une chose sûre ;* alors vous pourrez vivre conformément à votre revenu, et en même temps vous aurez la satisfaction de sentir que vous faites votre devoir envers ceux qui dépendent de vous.

VOUS ne pouvez pas dire : "Je n'ai aucun mobile spécial."

Aucun mobile spécial ! Il y en a un qui doit vous faire réfléchir : regardez cette *épouse* que vous avez

prise à la maison paternelle, pleine de bien-être en lui promettant devant l'autel de pourvoir à son existence. Répondez à votre conscience, et dites, si vous l'osez, qu'elle serait à l'abri du besoin si la mort vous enlevait tout-à-coup aujourd'hui. S'il vous était impossible de rendre sa situation comfortable, vous ne seriez obligé à rien ; mais vous le *pouvez*, et vous êtes tenu de le faire. D'ailleurs, regardez en face vos petits enfants si pleins de promesses ; regardez vos belles filles. Oserez-vous dire encore que vous n'avez pas de mobile? Est-ce que vous les aimez? Oui, plus que votre *vie*, dites-vous? Alors, pourquoi mettre en danger leur bien-être? Oh! ne les laissez pas exposés à la pauvreté implacable, à tous les crimes et à toutes les tentations qui en sont la conséquence. *Vous dites que vous n'avez pas de mobile spécial!* Ah! figurez-vous vos chers enfants, aujourd'hui abrités, demain chassés de leur foyer, et éparpillés comme des brebis dans les montagnes, *parce que vous ne leur aurez pas laissés les bénéfices d'une* ASSURANCE SUR LA VIE! Hélas! songez à votre épouse demandant l'aumône! *Vos enfants des mendiants? Pensez-vous maintenant que l'amour que vous portez aux vôtres n'est pas un mobile suffisant?*

Et maintenant, revenons à la question d'où nous sommes partis :—

Pouvez-vous donner quelque bonne raison pour refuser de prendre une Police d'Assurance sur votre Vie?

Toute excuse possible n'est-elle pas détruite ?

S'il en est ainsi, recueillez-vous et décidez-vous une bonne fois pour toutes. *C'est le meilleur moment !* Qui sait si vous ne vous en trouverez pas tout-à-coup empêché, par un malheur quelconque ; vous serez alors obligé de dire, comme tant d'autres, en songeant à leur fol retard :

"Maintenant, il est trop tard ; c'est comme le pardon après l'exécution."